



CDI, mon employeur refuse d'envoyer mon solde de tout compte

Par **Maxfdev**, le **16/08/2016** à **15:41**

Bonjour, j'ai travaillé à mcdo (CDI) pendant un peu moins de deux mois, et maintenant j'habite loin, du mcdo en question, je les appelle pour savoir s'ils peuvent m'envoyer mon solde de tout compte pour le signer leur renvoyer, mais ils m'ont dit qu'ils n'avaient pas le droit et que je devais venir le signer, sauf que j'habite à 300 km et j'étudie à l'université, il m'est impossible au mois de septembre de revenir le chercher, je n'en n'ai pas les moyens.rnJe voudrais avoir un conseil, je ne sais pas quoi faire, j'ai besoin de cet argent, merci d'avance.rnps: j'ai démissionné le 21 août 2016, et je suis en arrêt maladie jusqu'à la fin.

Par **BrunoDeprais**, le **16/08/2016** à **15:53**

BonjourrnUn petit coup de fil à l'inspection du travail devrait résoudre rapidement cette affaire.

Par **Maxfdev**, le **16/08/2016** à **16:00**

Je souhaiterais savoir, si y aurait pas un autre moyen .rnSinon je les appelle en disant que mon avocat m'a conseillé de contacter l'inspection du travail, ça devrait leur faire peur ?

Par **BrunoDeprais**, le **16/08/2016** à **16:09**

Le mot inspection du travail fait toujours peur à un employeur. Ensuite avancer "mon avocat" pourrait faire sourire. Je suppose que si vous ne souhaitez pas contacter directement l'inspection du travail c'est qu'il doit y avoir une bonne raison. Sinon dites simplement que vous allez contacter l'inspection du travail, sans évoquer "mon avocat".